

DÉPARTEMENT

COMMUNE :

Toutes communes

.....Oise.....

.....

MORTEFONTAINE

ARRONDISSEMENT

Conseil Municipal

Effectif légal du conseil municipal

.....15.....

PROCÈS-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice

.....15.....

Du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à vingt heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Mortefontaine.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

FABRE Jacques	X
PINSON François	X
MALAQUIN Chantal	X
CARON Frédéric	X
MAZZONI Sandra	X
AVRIL Nathalie	X
LECOQ Cédric	X
DELPECH Sylvie	X
DESGRANGES Christophe	X
POHR Sonja	X
THIRION Yoann	X
GOURDEAU Stéphanie	X
VERLHAC Stéphane	X
THALHEIMER MANASSE Florence	X
LIEBEL Eric	X

M Jacques Fabre, maire, a ouvert la séance. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

A été nommé François PINSON, secrétaire de mairie.

ORDRE DU JOUR :

DEBUT DE SEANCE À 20 h 30

DELIBERATION N°14 : élection de la maire

Se sont présentés pour être Maire, M. FABRE et M. VERLHAC.

A la suite du vote qui a été effectué, M. Jacques FABRE a été élu en tant que Maire à 12 voix. M. VERLHAC a obtenu 3 voix.

DELIBERATION N°15 : fixation du nombre d'adjoints

La délibération 15-2026 propose de fixer le nombre d'adjoints à 4.

Aucune question à ce sujet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour 15 / Contre 0 / Abstention 0

DELIBERATION N°14 : élections des adjoints

Le conseil municipal a déterminé qu'il présentait une liste de 4 personnes :

Se présentent comme adjoints sur la liste de M. FABRE

. 1er Adjoint – Mme MALAQUIN Chantal

. 2ème Adjoint – M. PINSON François

. 3ème Adjoint – Mme MAZZONI Sandra

. 4ème Adjoint – M. CARON Frédéric

Se présente comme adjoint sur la liste de M. VERLHAC

Mme THALHEIMER- MANASSE

¹ Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

On été élus comme adjoints :

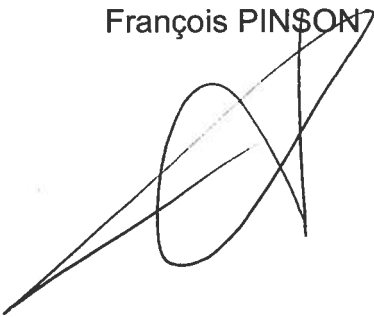
- . 1er Adjoint – Mme MALAQUIN Chantal - douze voix
- . 2ème Adjoint – M. PINSON François - douze voix
- . 3ème Adjoint – Mme MAZZONI Sandra- douze voix
- . 4ème Adjoint - M. CARON Frédéric - douze voix

Mme THALHEIMER-MANASSE Florence ayant obtenu trois voix.

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, à vingt et une heures, en double exemplaire et a été, après lecture, signé par le maire, les conseillers municipaux et la secrétaire.

Le secrétaire de Séance
François PINSON



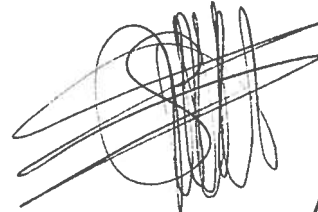
Le Maire
Jacques FABRE



Chantal MALAQUIN



Sandra MAZZONI



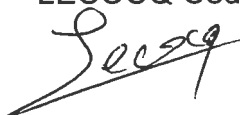
Frédéric CARON



AVRIL Nathalie



LECOCQ Cédric



DELPECH Sylvie



DESGRANGES Christophe



POHR Sonja



THIRION Yvan



GOURDEAU Stéphanie



VERLHAC Stéphane

Absent le 2/4/2026

THALHEIMER MANASSE
Florence



LIEBEL Éric

